

Détails de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la Démocratie Participative par la municipalité actuelle

Où en est-on dans la mise en œuvre des 30 recommandations du groupe ?

Amélioration de la composition des CdH

Recommandation 1 : Pour assurer la diversité du recrutement, définir des priorités dans les tirages au sort pour favoriser les catégories ou les rues mal représentées en nombre de membres. Porter l'effectif des CdH à 24.

- Ce renouvellement n'a pas été fait et les CdH fonctionnent avec les membres désignés lors du tirage de Juin 2015. Ils avaient 21 membres avec des membres candidats, tirés au sort et membres d'association de locataire et commerçants. Aujourd'hui il y a de nombreux sièges vacants.

Recommandation 2 : Effectuer les nouveaux recrutements et les tirages au sort à la mairie avec la participation d'un membre désigné par le CdH concerné

- Pas fait

Recommandation 3 : Créer un document qui explique en termes simples ce qu'est un CdH, comment il fonctionne, pourquoi c'est intéressant et important d'y participer et comment on peut en devenir membre.

- Fait et mis sur le site de la ville à la rubrique : Ville active / Votre Quartier/ Blagis-gare/ le comité d'habitants : <https://www.fontenay-aux-roses.fr/1425/le-comite-d-habitants-et-les-elus-referents.htm>

Recommandation 4 : Organiser une rencontre préalable des candidats avec un élu et un membre actif du CdH pour lui expliquer le rôle du CdH.

- Pas fait, faute de renouvellement. S'il y a un candidat, il peut venir assister à une réunion en observateur et dire ensuite s'il veut en être membre

Recommandation 5 : Organiser des formations des membres des CdH et des comités thématiques sur les sujets complexes.

- Pas fait, à l'exception d'une conférence faite par J. L. Délerin sur les finances municipales.

Recommandation 6 : Officialiser la création du Comité Inter-quartiers.

- Ce comité a bien été créé. Il est constitué d'au moins deux membres désignés par chacun des CdH et de leurs suppléants.
- Son rôle est de coordonner certaines des actions des CdH : par exemple la présence au Forum des Associations ou à la Fête de la Ville, la mise en place de moyens de communication communs, l'organisation de formations, etc.
- Ce comité s'est réuni plusieurs fois à l'initiative des CdH.

Amélioration de la communication entre les élus et les CdH

Recommandation 7 : Organiser avec M. le maire une campagne de communication montrant l'importance qu'il attache à la démocratie participative.

- Cela a été fait lors de la réunion des CdH du 7 avril 2018, par un article dans le Fontenay Mag de Mai 2018, et lors des réunions de quartier.

Recommandation 8 : Organiser une journée de formation à la démocratie participative pour les CdH et les élus.

- Pas fait

Recommandation 9 : Présenter les plans pluriannuels d'investissement (PPI) aux CdH et dans toutes les réunions de quartier.

- Pas fait, sauf au CdH Blagis-Gare pour les travaux de voirie et dans les réunions de quartier

Recommandation 10 : Commencer chaque réunion de CdH par un bulletin d'information présenté par les élus référents concernant les projets prévus et en cours dans le quartier et dans la ville

- Pas fait. Certains élus référents font un exposé sur leurs domaines de compétence.

Recommandation 11 : Permettre aux CdH de consulter la partie non confidentielle de la lettre de mission des bureaux d'étude chargés de préparer des propositions

- Pas fait

Recommandation 12 : Aborder tous les aspects de la vie municipale dans les CdH, pas seulement les problèmes de quartiers

- Pas fait

Recommandation 13 : Réunir 3 fois par an le Conseil Participatif pour une réunion de concertation avec le Maire

Ce Conseil se compose :

- du maire
- des conseillers municipaux chargés de la démocratie participative
- de conseillers municipaux invités par le maire en fonction de l'ordre du jour
- de 2 représentants désignés par chaque CdH

Son rôle est de passer en revue les projets que la municipalité va entreprendre dans les mois à venir.

Pour chaque projet on doit

- informer le conseil sur les objectifs poursuivis
- indiquer le planning prévu et les différentes phases
- convenir des modalités d'implication des habitants dans le déroulement du projet (information, consultation, concertation ou co-élaboration). C'est là qu'on décide de la création de comités thématiques.

Ce conseil s'est réuni en Juin 2018 et en Mai 2019, mais uniquement pour faire le point des comités thématiques et de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail.

Les choses ne s'y sont pas déroulées selon le scénario prévu..

Amélioration de la communication entre les CdH et les habitants

Recommandation 14 : Organiser périodiquement un évènement sur la démocratie participative avec les habitants, avec projection de film et intervention de conférenciers extérieurs

- Pas fait

Recommandation 15 : Organiser chaque mois un "Samedi à votre Rencontre" dans un des 5 quartiers

- Ces samedis à votre rencontre ont été appelés « Café citoyen ». Ils sont des rendez-vous ouverts à tous, où les riverains peuvent venir partager leurs idées pour le quartier avec les membres du comité d'habitants et les élus. Des cafés citoyens ont été organisés. Ils ont eu beaucoup de succès.

Recommandation 16 : Ouvrir à titre expérimental les réunions de comités d'habitants aux Fontenaisiens.

- Cette possibilité n'a pas été suffisamment annoncée et il y a eu très peu de demandes.

Recommandation 17 : Mettre un trombinoscope des membres des CdH qui le souhaitent sur le site internet de la ville et le distribuer lors des réunions et des conseils de quartier.

- La liste des membres des CdH est sur le site de la ville, mais elle n'est pas à jour et il n'y a pas de trombinoscope. La liste est présentée lors des réunions publiques de quartier.

Recommandation 18 : Faciliter l'accès à la rubrique "Votre quartier" sur le site internet de la ville, et la compléter par une rubrique " Démocratie participative" pour les comités thématiques.

- Le site de la ville a été modifié. Il existe une icône « Démocratie Participative », mais l'accès aux quartiers se fait toujours par la même rubrique qui est peu visible

Recommandation 19 : Publier les comptes-rendus des réunions des CdH sur le site de la ville. Chaque compte-rendu inclura un tableau à jour des points suivis par le comité.

- Ces comptes-rendus ont été publiés à partir de Juin 2018, mais ne sont pas à jour depuis 6 mois. Les tableaux de suivi ne sont pas sur le site

Recommandation 20 : Inclure les points soulevés par le formulaire de contact dans les tableaux de suivi des CdH

- Les demandes des habitants ont bien été mis dans des tableaux de suivi, y compris les points soulevés lors des diagnostics en marchant. Ces tableaux n'ont jamais été mis sur le site de la ville

Recommandation 21 : Créer une page Facebook pour chaque CdH.

- Cela a été fait par les CdH Parc Centre-Ville. Cela permettrait d'avoir des commentaires

Recommandation 22 : Pour chaque CdH créer une liste d'adresses mail des habitants qui souhaitent recevoir systématiquement les comptes-rendus de leurs réunions.

- Cela n'a pas été fait par les CdH. Cela est moins justifié si les CR de réunion des CdH sont sur le site de la ville.

Réunions de quartier

Recommandation 23 : Préparer l'ordre du jour des réunions de quartier avec les CdH concernés. Convenir d'une répartition du temps de parole dans ces réunions.

- On donne la parole aux CdH lors des réunions de Quartiers. Ces réunions sont précédées par des diagnostics en marchant, dont le trajet est défini par les CdH.

Recommandation 24 : Faire des comptes-rendus des réunions de quartier et des diagnostics en marchant et les publier sur le site de la ville.

- Il n'y a pas de comptes-rendus des réunions de quartier. Les présentations faites lors de ces réunions ne sont pas sur le site de la ville.

Amélioration de l'efficacité des CdH dans le traitement des problèmes des quartiers

Recommandation 25 : Créer un service/secrétariat " démocratie participative " pour soutenir, développer et organiser les actions en matière de démocratie participative

- Il n'y a pas une personne à temps plein pour cette action. Une personne de la mairie est responsable de la « Gestion Urbaine de Proximité ».

Recommandation 26 : Officialiser le rôle d'animateur de CdH. En prévoir au moins deux par CdH

- Cela a été effectif. Le secrétariat est fait à tour de rôle

Recommandation 27 : Généraliser l'usage d'un tableau de suivi semblable à celui du CdH Blagis-Gare dans tous les CdH. Publier ce tableau sur le site de la ville dans les comptes-rendus de réunion des CdH. Indiquer pour chaque point qui est chargé d'agir et dans quel délai. A chaque réunion de CdH, passer en revue tous les points du tableau jusqu'à leur résolution.

- Ce tableau existe dans certains CdH, mais n'est pas publié sur le site de la ville.

Recommandation 28 : Faire une expérience de budget participatif à Fontenay

- Ce budget a bien été mis en œuvre en 2018, avec un budget de 20 k€, soit moins de 1 € par habitant (dans les villes qui l'ont mis en œuvre, il s'agit plutôt de 5 € / habitant). 28 projets ont été proposés. 13 ont été sélectionnés. Ils ont fait l'objet d'une soutenance devant un jury et d'une vidéo mise sur le site de la ville (<https://www.fontenay-aux-roses.fr/1616/budget-participatif.htm>). Il y a eu un vote des Fontenaisiens pour le classement en décembre 2018. Une estimation de faisabilité technique et financière a été faite par les services techniques. Le jury s'est réuni pour choisir les 5 projets mis en œuvre. Actuellement, seuls 3 projets ont été réalisés. Il manque un comité de suivi.

Recommandation 29 : Constituer des comités thématiques sur les sujets majeurs

2 comités thématiques ont été créés au départ :

- Comité sur le Stationnement, la Circulation et les Transports Actifs (CSTA) : Ce comité a été créé en Septembre 2018, se réunit régulièrement et a fait 50 propositions.

Ses propositions ont été présentées lors du Forum sur les Mobilités et ont fait l'objet d'un planning de prise en compte par la municipalité actuelle

- Comité pour la végétalisation : ce comité s'est réuni et a élaboré une nouvelle charte d'occupation temporaire du domaine public.

Recommandation 30 : Créer un Groupe de Suivi des pratiques de Démocratie Participative, qui se réunira deux à trois fois par an pour vérifier l'efficacité de la nouvelle organisation.

- Ce comité s'est réuni une fois. Le comité inter-quartiers souhaite qu'il se réunisse à nouveau.